

**CONNAISSANCE DE LA REGLEMENTATION EUROPEENNE
SUR LA GESTION DES NUISIBLES**

Objectif pédagogique :	A l'issue de la formation vous serez capable de connaître et d'appliquer la Réglementation sur votre site selon les nuisibles rencontrés au sein de votre activité.
Public concerné :	Toute personne volontaire ou désignée par l'entreprise.
Accès aux personnes en situation de handicap :	Nous contacter pour étude au cas par cas.
Tarifs :	Nous contacter, sur devis.
Modalités de financement :	Entreprise – Compte Personnel de Formation (CPF) – OPCO.
Modalités Délais d'Accès :	Nous contacter.
Prérequis :	Parler français (ou présence d'un traducteur).
Programme pédagogique :	<ul style="list-style-type: none">▪ Connaissance de la Réglementation Européenne sur la gestion des nuisibles.▪ Gestions des AMM.▪ Approche à la méthode HACCP.▪ Utilisations des produits.▪ Savoir définir la situation de votre site par rapport à la Législation / Réglementation.
Pédagogie d'accompagnement :	Présentiel / Visioconférence.
Outils pédagogiques :	Ordinateur portable – Vidéoprojecteur.
Techniques pédagogiques :	Exposés – Discussions – Cas pratiques.
Durée :	1H sur une demi-journée.
Nombre mini / maxi :	10 stagiaires maximum.
Modalités d'évaluation :	Evaluation des acquis en phase pratique et théorique tout au long de la formation. Test d'aptitude pédagogique en fin de formation.
Validation de la Formation :	Attestation de formation.

LES DETAILS PRATIQUES

Date :	
Lieu :	
Horaires :	09H00-10H00
Que dois-je amener ?	EPI (casques, chaussures de sécurité, gants de manutention)
Votre formateur :	Christophe MONTEGNIES
Courriel :	c.montegnies@abioxir.fr
Allo ? J'ai un souci :	06.49.30.95.89

